

# LE JOURNAL DE RUMIGNY

Bulletin d'information municipale

Numéro 6

septembre 2015

## EDITORIAL

### LE PLAN LOCAL D'URBANISME SOUMIS A ENQUETE PUBLIQUE



La procédure de révision du plan d'occupation des sols (POS) de Rumigny, engagée en juin 2011, touche à sa fin. Le travail mené par les commissions communales s'est concentré sur trois orientations générales d'aménagement et d'urbanisme, retenues dans le « Projet d'Aménagement et de Développement Durables » (PADD) : préserver les paysages, l'environnement et l'identité de la commune, maîtriser la forme urbaine, préserver le caractère agricole dominant de la commune.

Afin de respecter les objectifs fixés par le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) du Grand Amiénois, les commissions ont été amenées à choisir un scénario de croissance forte, correspondant à la tendance de ces dernières années, soit environ 3 logements par an pendant 15 ans. Les services de l'Etat et de la chambre d'agriculture de la Somme ont demandé à la commune de réduire les surfaces constructibles.

La surface disponible dans la partie actuellement urbanisée et constructible dans le cadre du POS en vigueur fait effectivement apparaître un potentiel important, permettant de répondre au besoin : La capacité théorique communale permet d'atteindre largement les objectifs du SCOT car elle présente un potentiel de 40 à 65 logements sans étendre la zone urbanisée.

Le projet a été mené dans un souci permanent de préservation de l'environnement. Des éléments remarquables du bâti et de la végétation ont été protégés.

Le conseil municipal a souhaité profiter de cette procédure pour réduire le périmètre de protection des monuments historiques qui soumet aujourd'hui toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme à l'avis des services de la DRAC lorsque le projet se situe en co- visibilité avec les fenêtres et grilles du manoir.

L'enquête publique unique portera ainsi à la fois sur la révision du plan d'occupation des sols (POS) valant élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) et sur la modification du périmètre de protection des monuments historiques.

L'enquête se déroulera à la mairie de Rumigny du lundi 7 septembre au vendredi 9 octobre 2015.

*Votre Maire, Dominique EVRARD*



Merci à tous les habitants de Rumigny, fort nombreux, qui ont contribué à soutenir la campagne engagée par Brigitte FOURÉ, Maire d'Amiens, Alain GEST, Président d'Amiens Métropole, Laurent SOMON, Président du conseil départemental et Barbara POMPILI, députée de notre circonscription, en faveur d'Amiens Capitale.

## **AU CONSEIL MUNICIPAL**

## **LE REMPLACEMENT DU MUR DU CIMETIÈRE**

### **LA SIGNALÉTIQUE REVISITÉE**

Réunion itinérante pour le conseil municipal le 22 juillet, qui a parcouru à vélo toutes les rues de Rumigny afin de travailler sur la signalétique.

Un inventaire des anomalies constatées sur les panneaux de signalisation routière, de rue, d'orientation, d'entrée de village, a été établi.

Certains panneaux sont obsolètes (parfois non conformes à l'actuel code de la route), d'autres sont illisibles ou mal placés. Quelques-uns sont à supprimer ou remplacer et il en manque dans quelques rues.

Le conseil municipal devra proposer de nouveaux panneaux de signalisation routière (le Maire dispose des pouvoirs de police de la circulation, sur les voies communales comme sur les départementales) et inscrire à son budget les sommes nécessaires aux achats.

Les travaux se poursuivent, avec la réalisation en juillet du soubassement en brique de pays, puis la maçonnerie de parpaings. Le chantier pourrait être achevé en septembre. L'accès piéton a d'ores et déjà été rétabli. L'allée principale sera pavée pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.



**Un chantier rondement mené**

### **L'ACHAT D'UN VEHICULE COMMUNAL**

Il nous manquait, ce véhicule de service, pour le transport du petit matériel utilisé par les agents communaux, les courses dans les commerces de matériaux ou les déplacements vers la déchetterie de Saint Fuscien.

Pour 4500 euros TTC (sur lesquels le Département nous reverse 20% de subvention), ce Kangoo fraîchement repeint affiche à peine plus de 80 000 kilomètres.



**Le conseil municipal sur le terrain**



**Le Kangoo communal, à son arrivée devant la mairie**

## **AMIENS METROPOLE IMAGINE LE TRANSPORT URBAIN DE DEMAIN.**

Amiens Métropole imagine un réseau de transports en commun ultramoderne pour 2019 : le « BHNS », bus à haut niveau de service, qui verrait le jour en mars 2019, après des travaux de juillet 2017 à février 2019.

Elle vous propose de donner votre avis sur ce projet, soit en renseignant le questionnaire disponible en mairie (ou sur le site internet de la commune) et en le déposant dans la boîte à lettres de la mairie, soit en déposant vos observations sur le registre mis à votre disposition en mairie.

Un espace d'information a été créé sur le site d'Amiens:

<http://www.amiens.fr/actions-projets/mobilite-et-transport/projet-ametis-20/projet-ametis-20.html>

**A L'ECOLE DES TROIS VILLAGES :  
HEBECOURT-GRATTEPANCHE-RUMIGNY**

L'effectif de l'école se stabilise avec un peu plus de 100 enfants répartis équitablement sur nos 4 classes :

- Très petite, petite et moyenne sections à Hébecourt
- Grande section / CP et CP/CE1/CE2 à Rumigny
- CM1/CM2 à Grattepanche.

Le transport par bus est assuré entre les écoles des trois communes, avec un financement par le syndicat pour le retour au domicile des enfants qui ne restent pas à la cantine.

La semaine de classe reste répartie sur 9 demi-journées, dont le mercredi matin.

Petit changement pour les nouveaux rythmes scolaires qui avaient été mis en place à la rentrée 2014 : Dès septembre 2015, les « TAP » (temps d'activité péri-scolaires) auront lieu le mardi, le jeudi (à la place du lundi) et le vendredi. Les horaires sont : de 15h45 à 16h45 à Rumigny. Ces activités (musique, langues, contes, travaux manuels,...) seront à nouveau dispensées par des intervenants professionnels extérieurs au syndicat scolaire, secondés par les agents salariés.

Le retour des enfants sur leur commune de résidence s'effectuera à l'issue des « TAP ».

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les enfants peuvent se restaurer à la cantine de Rumigny. Le prestataire change : il s'agit désormais de la société API.

Une garderie les accueille à Rumigny également le matin dès 7h30 et le soir jusque 18h45.

Les tarifs de ces services sont fonction du quotient familial.

Le mercredi midi, les enfants peuvent se restaurer à la cantine de Dury. Le centre aéré peut les accueillir l'après-midi.

**Retrouvez sur le dépliant ci-joint les principales informations concernant le fonctionnement de notre syndicat scolaire.**

**HÉBÉCOURT  
RUMIGNY  
GRATTEPANCHE**

**3 villages  
1 regroupement (le R.P.I.)  
3 écoles**

**Hébecourt :  
maternelle dès 2 ans**

**Rumigny :  
Grande Section, CP, CE1, CE2**

**Grattepanche :  
CM1, CM2**



**Services de restauration et de garderie**  
Ils sont proposés à Rumigny par le Syndicat scolaire (S.I.S.C.O.).  
Le S.I.S.C.O. est composé d'élus représentant les 3 communes.  
Son secrétariat est situé à Grattepanche (Tel.03 22 89 73 38).  
[www.grattepanche-mairie.fr](http://www.grattepanche-mairie.fr) > école > syndicat scolaire

**Garderie**  
Ouvverte le matin à partir de 7h30  
et le soir jusqu'à 18h45  
Tarif calculé en fonction du quotient familial

**Cantine**  
2 services le midi, entre 12h et 13h30  
Tel.03 22 42 09 65

- Le transport en bus entre les écoles est assuré par Amiens-Métropole et cofinancé par le Syndicat scolaire.
- 2 ATSEM s'occupent des enfants à la maternelle le matin, le midi et l'après-midi.
- Aux côtés des enseignants et du Syndicat scolaire, les représentants des parents d'élèves participent à la vie du R.P.I., notamment en organisant un atelier lecture, une kermesse et des documents d'information destinés aux parents...

## COLLECTE DES DECHETS : DU CHANGEMENT EN VUE

La gestion des déchets est une compétence d'Amiens Métropole : collecte, traitement, méthanisation, valorisation, gestion des déchetteries. C'est l'ensemble de ces services qui est financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) dont Amiens Métropole s'est engagée à ne pas augmenter le taux pendant la durée du mandat.

Certaines communes de la Métropole bénéficiaient d'un service de collecte des branchages. Il est supprimé depuis le 1<sup>er</sup> juin et remplacé par la mise à disposition de bennes, d'avril à octobre. Mais pas de changement pour Rumigny, qui conserve sa plate-forme.

Amiens Métropole veut aussi encourager la filière de compostage individuel en proposant des composteurs à un prix préférentiel dès le début 2016.

A partir d'octobre 2015, la collecte des emballages connaîtra un changement par le remplacement des sacs jaunes par un conteneur individuel. Les modalités de ce changement devraient être connues en septembre.

### RENTREE DE L'ASSOCIATION « RYTHM'N'FUN :

L'association « Rythm'n'fun » propose :

- dès le 14 septembre et tous les lundis de 17h30 à 18h30 des cours de danse Hip Hop et de Breakdance.

Séance d'essai gratuite le 14 septembre  
Contactez Aurélie au 06 33 72 29 64.

- à partir du lundi 7 septembre et tous les lundis de 19h à 20h des séances de zumba fitness.

Séances gratuites les 7 et 16 septembre  
Contactez Aurélie au 06 33 72 29 64,  
Karine au 06 13 49 93 17  
Ou Valérie au 06 22 06 24 84.

- à partir du mercredi 16 septembre et tous les mercredis de 15h30 à 16h15 des séances de zumba kids.

### Le Regroupement Pédagogique Intercommunal GRATTEPANCHE-RUMIGNY-HEBÉCOURT



Informations aux parents  
Année scolaire 2015-2016

#### Horaires des cours :

<b>Hébécourt</b> Tél. 03 22 42 14 80	<b>Rumigny</b> Tél. 03 22 42 02 73	<b>Grattepanche</b> Tél. 03 22 42 05 18
<b>Lundi</b>	<b>Mardi, jeudi, vendredi</b>	<b>Mercredi</b>
8h50-11h50 13h40-16h40	8h55-11h55 13h45-16h45	8h55-11h55 13h45-16h45
8h50-11h50 13h40-16h40	8h55-11h55 13h45-16h45	9h00-12h00 13h50-16h50

Temps d'Activités Peri-scolaires non obligatoires  
(mardi, jeudi, vendredi) :

Hébécourt : 15h40 à 16h40  
Rumigny : 15h45 à 16h45  
Grattepanche : 15h50 à 16h50

#### Pour inscrire votre enfant, vous pouvez contacter :

<b>Mairie de Grattepanche : 03 22 42 08 18</b> Permanences : lundi et jeudi de 17h30 à 19h	<b>Mairie d'Hébécourt : 03 22 42 75 96</b> Permanences : mardi et vendredi de 16h à 19h	<b>Mairie de Rumigny : 03 22 42 05 52</b> Permanences : mardi et vendredi de 17h à 19h30 Permanence téléphonique : mercredi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h
---	--	--

#### Horaires de transport scolaire :

Grattepanche	8h35	13h25	16h40
Rumigny	8h40	13h30	16h40
Hébécourt	8h50	13h40	16h45
Rumigny	8h55	13h45	16h50
Grattepanche	9h00	13h50	16h55
Rumigny	12h05	16h55	17h00
Hébécourt	12h10	17h00	

## LA SOIREE DU CLUB DE FOOTBALL DU 16 MAI

Beau succès de cette soirée « moules-frites » qui a permis au club de rassembler les familles des joueurs pour un moment de convivialité, tout en regonflant la trésorerie du club...



## LA FETE DE L'ECOLE DU SAMEDI 27 JUIN

La fête de l'école s'est tenue le samedi 27 juin, à la salle des fêtes de Rumigny. Beau succès de la kermesse le matin, avec notamment une structure gonflable et un circuit de quads. Il fallait prendre son mal en patience pour déguster les pizzas de La Toscane et les places étaient chères sous les barnums... La salle des fêtes était comble l'après-midi pour le spectacle présenté par les enfants, de la maternelle au CM2, spectacle qui s'est terminé par la remise des dictionnaires aux élèves qui quittent le CM2 pour rejoindre le collège à la rentrée.



La structure gonflable à été prise d'assaut...presqu'autant que les tables de pique-nique !



C'est devant une salle comble que les enfants ont présenté leur spectacle.

**LA RETRAITE AUX FLAMBEAUX DU 13 JUILLET 2015**

Quelle belle soirée ! C'est encouragée par les flonflons du « Big Band » d'Amadeus que la procession des lampions s'est élancée dans les rues de Rumigny.



Le stocks de bâtons pour les lampions a tout juste suffi. Après un tour rue du château et rue de Saint Sauflieu,



place à un intermède musical sur le terrain scolaire et second circuit rue d'Amiens puis rue d'Hébécourt.



Au retour, le big band d'AMADEUS, sous la direction de Samuel CARO, nous attendait pour une bonne heure de concert. Les gourmets se sont régalés avec les « bisteus » préparés par les cuisinières du conseil municipal et du comité des fêtes. Merci aux vaillants musiciens !

**LA CEREMONIE DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS,  
LE PIQUE-NIQUE REPUBLICAIN ET LE CONCOURS DE BOULES DU 14 JUILLET 2015**



Jean, notre porte drapeau, est toujours fidèle aux cérémonies.



Roger Asselin, Président du Comité des fêtes, a étrenné les tables et les bancs récemment achetés par le Comité : quel plaisir pour les convives !

Seize équipes se sont affrontées l'après midi dans la bonne humeur. Toutes ont été récompensées. L'équipe constituée d'Isabelle et Henri Foulon a brillamment remporté la finale !

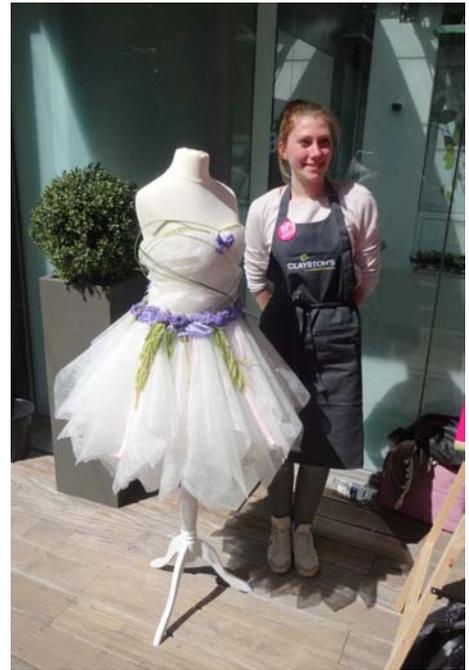


Félicitations à tous, et rendez-vous à l'année prochaine !

## MELANIE, ARTISTE EN ART FLORAL

Mélanie BARBET a porté bien haut les couleurs de Rumigny le 22 avril dernier. Elle a, en effet, décroché le 1<sup>er</sup> prix de la finale de la « Clayrton's Academy » 2015, concours organisé par le leader français de l'emballage floral, où plus de 700 candidats s'étaient présentés. Elle sera à la rentrée en seconde année de BP de fleuriste, toujours chez le même grand fleuriste amiénois. Elle compte bien se présenter en 2016 aux olympiades des métiers, dont elle avait décroché la seconde place lors de la finale régionale 2014.

Sans doute ouvrira-t-elle un jour sa propre enseigne ?



Mélanie présente la robe qu'elle a créée et qui lui a valu la première place du concours de la Clayrton's Academy.

### REOUVERTURE EXCEPTIONNELLE DES DELAIS D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Exceptionnellement, les électeurs auront jusqu'au 30 septembre 2015 pour s'inscrire sur les listes électorales. Plus précisément, toutes les inscriptions reçues entre le 1er janvier dernier et le 30 septembre prochain seront prises en compte pour le scrutin des régionales de décembre prochain.

La commission administrative (composée du maire ou de son représentant, d'un représentant du préfet et d'un représentant du tribunal de grande instance), qui chaque année statue sur les nouvelles inscriptions et doit, normalement, rendre son avis avant le 9 janvier, va donc devoir statuer en fonction de ce nouveau calendrier : elle devra rendre ses avis au plus tard le 9 octobre.

La commission électorale devra définitivement arrêter la liste électorale au 30 novembre.

### ELECTIONS REGIONALES

Notez sur votre agenda les dates des élections des conseillers régionaux de la nouvelle région Picardie- Nord-Pas-de-Calais : dimanche 6 décembre et dimanche 13 décembre

### ETAT CIVIL

#### Naissances :

Noham KAMEL (rue de Saint Sauflieu) est né le 30 juin. Nassim AOURINICH (rue de Sains) est né le 1<sup>er</sup> juillet

**JOURNAL DE RUMIGNY** : Bulletin d'information de la commune de Rumigny.

**Directeur de la publication** : Dominique EVRARD. **Comité de rédaction** : Véronique DUQUESNE, Gérard ADT, Félicie ANDRIEU, Marie-Claude BOUTIN, Jean-Baptiste CARON, Dominique CROGNIER, Hélène FABRER, Richard MONNEHAY, Vadim VANKERCKHOVE.

**Ont participé à l'élaboration de ce numéro 6** : Véronique DUQUESNE, Gérard ADT, Félicie ANDRIEU, Marie-Claude BOUTIN, Jean-Baptiste CARON, Dominique CROGNIER, Hélène FABRER, Richard MONNEHAY, Vadim VANKERCKHOVE.

**Photographies de** : Roger ASSELIN, Corinne BLANGER, Dominique et Thérèse EVRARD, Richard MONNEHAY.

**Mise en page** : Dominique EVRARD.

Site internet de la commune : [www.rumigny.fr](http://www.rumigny.fr) . Imprimé par nos soins. Dépôt légal.

Adresse de messagerie : [communederumigny@orange.fr](mailto:communederumigny@orange.fr).

BLOG du Comité des fêtes: <http://cfrumigny.canalblog.com>